

# CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AGRICOLE (C.A.P.A) AGRICULTURE DES REGIONS CHAUDES (A.R.C)

## OBJECTIFS

Le Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole « A.R.C. » (Agriculture des Régions Chaudes) diplôme de niveau V, vise à :

- L'installation en agriculture avec des aides publiques.
- Préparer des employés qualifiés en productions végétales et animales.
- Préparer une poursuite d'études.

## CONDITIONS D'ADMISSION

Le Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole (C.A.P.A) se prépare en 2 ans, après :

- La classe de 3<sup>ème</sup> des collèges ou de 3<sup>ème</sup> agricole.

L'admission est prononcée en classe de C.A.P.A. Agriculture des Régions Chaudes (A.R.C) après avis du conseil de classe et d'une commission d'affectation.

## ETUDES ET DELIVRANCE DU DIPLÔME

La formation est constituée de cours théoriques et pratiques sur la Société Civile Agricole agréée en agriculture biologique à proximité du lycée.

En outre, elle comprend 12 semaines de formation en milieu professionnel (stage) sur une exploitation agricole calédonienne de votre choix.

La délivrance du diplôme comporte 8 épreuves par des contrôles certificatifs de formation sur les 2 ans et 2 épreuves terminales.

## POURSUITE D'ETUDES

- en 1<sup>ère</sup> Bac professionnel horticole, pour les titulaires du C.A.P.A. qui en font la demande et qui montrent une motivation pour la poursuite d'étude. L'admission en 1<sup>ère</sup> Bac professionnel horticole est conditionnée par l'avis favorable du conseil de classe.

Version 2018

# CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AGRICOLE (C.A.P.A) AGRICULTURE DES REGIONS CHAUDES (A.R.C)

## ARCHITECTURE DE LA FORMATION

ENSEIGNEMENT GENERAL		ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL	
<b>MG1 :</b> Agir dans des situations de la vie sociale	245h	<b>MP1 :</b> Insertion du salarié dans l'entreprise	58h
<b>MG2 :</b> Mettre en œuvre des démarches contribuant à la construction personnelle	167h	<b>MP2 :</b> Maintenance des matériels, équipements, installations et bâtiments	174h
<b>MG3 :</b> Interagir avec son environnement social	168h	<b>MP3 :</b> Techniques et pratiques professionnelles	348h
<b>Stage collectif :</b> Sport, Santé, Sécurité, Développement durable.	29h	<b>MIP :</b> Module d'Initiative Professionnel	174h
		Projet pédagogique à l'initiative de l'établissement.	290h

**12 semaines de stage (dont 11 effectuées sur la période scolaire)**